



# World Health Organization Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXECUTIF  
Quatre-vingt-dix-septième session

Point 17.1  
de l'ordre du jour provisoire

EB97/NGO/8  
10 octobre 1995

## **Demande d'admission à des relations officielles avec l'OMS présentée par une organisation non gouvernementale internationale<sup>1</sup>**

**1. Nom de l'organisation non gouvernementale internationale**  
(ci-après dénommée "l'organisation")

Associazione italiana des Amis de Raoul Follereau (AIFO)  
Associazione Italiana Amici di Raoul Follereau (AIFO)

**2. Adresse du Siège et nom de la personne à qui la correspondance doit être adressée**

Dr Enzo Venza, Président  
Dr Sunil Deepak, Responsable principal des projets

Via Borselli 4  
I-40135 Bologne

Tél. : 39 51 433 402/614 54 37

Fax : 39 51 434 046

Adresse électronique : aifo@iperbole.bologna.it

**3. Buts généraux de l'organisation**

- Promouvoir les activités de lutte contre la lèpre et toutes les autres causes de marginalisation.
- Coordonner les activités de ceux qui se mettent au service des malades de la lèpre dans le monde.
- Participer à l'instauration d'une mentalité de paix, de justice et de solidarité pour aider à surmonter les causes structurelles de la pauvreté, de l'oppression et de toutes les formes de marginalisation.

<sup>1</sup> Sur la base d'un questionnaire rempli par l'organisation en question le 13 juillet 1995.

#### **4. Principales activités de l'organisation**

En 1994, l'organisation a fourni un appui technique, matériel et/ou financier à 180 projets dans 55 pays en développement. Un résumé des activités de l'organisation et des exemples sont donnés ci-après.

En collaboration avec les autorités nationales, l'organisation soutient les programmes/services qui ont un rapport avec la réadaptation communautaire des handicapés, la lutte contre la lèpre et les soins de santé primaires. Par exemple :

Depuis 1992, un important programme de formation et de développement du potentiel national en matière de réadaptation communautaire est en cours en Mongolie. L'appui fourni porte sur la formation des personnels à tous les niveaux au moyen de bourses d'études, l'organisation de visites dans d'autres pays et de visites de spécialistes, la production de matériels scientifiques et l'élaboration de matériels de formation en mongol.

Depuis la fin des années 70, l'organisation soutient un programme associant lutte contre la lèpre et lutte contre la tuberculose en Guinée-Bissau qui comprend la fourniture de médicaments, de matériel et de fournitures de laboratoire, la formation d'agents de santé, le renforcement des capacités nationales pour la gestion du programme au moyen de bourses d'études, et la construction et la gestion d'un hôpital national de référence pour les maladies pulmonaires. Les efforts portent actuellement sur l'intégration du programme dans les soins de santé primaires.

L'organisation soutient les activités de recherche et la mise au point de stratégies novatrices pour les services de réadaptation et de soins de santé; par exemple, en collaboration avec l'Université de Gênes, elle soutient la recherche sur le sérodiagnostic de la lèpre par PCR (polymerase chain reaction = amplification génique).

Elle encourage la collaboration et la coordination entre les activités des organisations non gouvernementales internationales et les organisations du système des Nations Unies; en Guyane, par exemple, un programme plurisectoriel de réadaptation communautaire a été mis sur pied en coopération avec un certain nombre de départements publics et de communautés locales; l'UNESCO collabore à la préparation de matériels pédagogiques spéciaux et à l'intégration d'enfants handicapés dans les écoles ordinaires.

L'appui aux organisations non gouvernementales nationales est un élément important de tous les projets, spécialement pour renforcer les organisations nationales de handicapés. Au Népal, par exemple, un soutien est fourni à un groupe de femmes oeuvrant pour le développement communautaire et les soins de santé primaires et, au Bangladesh, à un programme de personnel paramédical féminin géré par une organisation non gouvernementale nationale.

Des activités d'enseignement ont débuté récemment, notamment en Italie, pour sensibiliser le public aux problèmes de la pauvreté, de l'injustice, de la marginalisation et de l'inégalité.

#### **5. Dans quelle mesure les objectifs et les activités de l'organisation se rapportent-ils au programme général de travail de l'OMS ?**

Les objectifs de l'organisation sont conformes à la Déclaration d'Alma-Ata et aux objectifs de la santé pour tous, notamment pour ce qui est des services aux personnes handicapées. Les activités de l'organisation sont directement en rapport avec un certain nombre de priorités de l'OMS pendant la période du neuvième programme général de travail, à savoir le renforcement des infrastructures sanitaires, en particulier au niveau de la communauté, l'organisation de programmes de formation coordonnés pour les professionnels de la santé et les mesures visant à développer la mise au point de matériels d'apprentissage et de référence appropriés.

## **6. Intérêt particulier pour les activités de l'OMS**

### **a) Prière d'énumérer les activités que l'organisation a menées à bien en collaboration avec l'OMS durant la période écoulée de relations de travail**

Depuis 1993, les activités menées conjointement avec le service de la Réadaptation de l'OMS et en collaboration avec ses bureaux régionaux ont inclus ou associé les éléments suivants : promotion au niveau national de la réadaptation communautaire pour les personnes atteintes d'incapacités de toutes sortes, renforcement des services médicaux de transfert pour les programmes de réadaptation communautaire, et intégration de personnes atteintes d'incapacités de toutes sortes, y compris celles que la communauté peut avoir du mal à accepter. Les activités sont résumées ci-après :

Un certain nombre de missions conjointes ont été organisées pour planifier et surveiller les programmes de réadaptation communautaire en liaison avec le ministère intéressé, d'ordinaire celui de la santé ou de la prévoyance sociale. C'est ainsi que l'OMS a fourni des avis techniques pour les programmes de réadaptation communautaire des pays suivants : Erythrée, Guyane, Indonésie, Maurice, Mauritanie, Mongolie et Viet Nam, pour lesquels l'organisation verse les fonds directement à l'Etat Membre. Les visites de surveillance les plus récentes en Erythrée et en Guyane ont eu lieu respectivement en février 1994 et mars 1995, et en août 1993 et août 1995.

Des missions conjointes avec la participation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ont été effectuées au Bénin en octobre 1994 et en Ouganda en septembre 1994 dans le but de s'assurer de la possibilité de mettre en place des programmes de réadaptation communautaire pour les populations réfugiées.

Des plans pour l'amélioration des ateliers nationaux d'orthopédie en Mongolie ont été mis au point en juillet 1994.

En collaboration avec l'OMS, et sur désignation des autorités nationales, l'organisation a mis sur pied la formation de personnels spécialisés au niveau de recours au moyen de bourses et de parrainages. Une formation a été dispensée, ou est actuellement organisée, dans les pays suivants : Erythrée, Guyane, Indonésie, Maurice, Mauritanie et Mongolie.

Un atelier international conjoint sur la réadaptation communautaire a été organisé en janvier 1995 pour les administrateurs des programmes nationaux afin de définir les stratégies pour la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes de réadaptation communautaire. La participation de l'OIT, du PNUD et de l'UNESCO a facilité la coordination des activités liées à la réadaptation communautaire, outre celles des autres organisations non gouvernementales internationales participant à la réunion.

A la demande de l'OMS, l'organisation a participé en novembre 1993 à une réunion d'organisations non gouvernementales internationales à l'appui des programmes de réadaptation des pays en développement, en vue d'encourager l'approche de la réadaptation communautaire et de coordonner les activités. A l'issue de cette réunion, le processus de lancement d'une nouvelle fédération de ces organisations non gouvernementales internationales a débuté.

L'organisation a participé à la distribution des documents de l'OMS sur la réadaptation dans différents pays et a effectué la traduction, la publication et la distribution de certains matériels d'enseignement traitant de la réadaptation, y compris, récemment, le document de l'OMS "Directives pour la prévention des difformités dues à la poliomyélite", dont la traduction en portugais est en cours.

L'organisation a participé aux activités organisées par le service de la Réadaptation de l'OMS avec des organisations non gouvernementales - par exemple une réunion sur l'évaluation des programmes de réadaptation communautaire - et elle a financé le voyage à Genève d'un consultant pour la préparation d'un projet de manuel sur l'évaluation des programmes de réadaptation communautaire. Le manuel est en cours de révision et sera publié en 1996. L'organisation devait mettre ce manuel à l'essai au Viet Nam en novembre 1995.

En février 1994, l'OMS a participé à une réunion à laquelle assistaient les directeurs de 13 projets soutenus par l'organisation en Inde en vue d'étendre leurs activités à la réadaptation communautaire.

Pendant le XIV<sup>e</sup> Congrès des associations internationales contre la lèpre, un atelier conjoint a eu lieu sur l'intégration de la réadaptation communautaire dans les programmes de lutte antilépreuse (septembre 1993).

Pour promouvoir et diffuser les politiques de réadaptation de l'OMS, l'organisation, sur la proposition de l'OMS, a encouragé la création d'un groupe de travail sur la réadaptation communautaire pour les lépreux. Cette activité est menée en collaboration avec la Commission médicale de la Fédération internationale des Associations contre la Lèpre (ILEP).

L'organisation a fourni un appui pour la visite d'un consultant à Maurice en janvier 1995 et en Guyane en juin 1995 pour le renforcement des organisations de personnes handicapées.

**b) Prière d'indiquer les programmes et activités de l'OMS auxquels l'organisation souhaiterait être associée à l'avenir et de donner une description détaillée des activités de collaboration prévues**

Les activités suivantes ont été planifiées en collaboration avec le service de la Réadaptation de l'OMS :

- renforcer encore la collaboration pour le développement des services de réadaptation et la mise en oeuvre de l'approche de la réadaptation communautaire dans différents pays et soutenir au moins un nouveau programme national de réadaptation communautaire par an; par exemple, au Bhoutan en mars 1996; aux Bahamas, à Sainte-Lucie et à la Trinité-et-Tobago en septembre 1996;
- élaborer une publication conjointe sur les stratégies de la réadaptation communautaire adoptées dans différents pays décrivant l'expérience de pays tels que la Guyane, l'Indonésie, la Mauritanie, la Mongolie et le Viet Nam (cette publication sera utile aux pays qui envisagent de se doter de programmes de réadaptation communautaire);
- mettre sur pied au moins un programme pilote pour créer ou renforcer une organisation ou une association de personnes handicapées;
- lancer des programmes pilotes de réadaptation communautaire pour certains groupes de population : habitants des taudis; réfugiés; nomades; groupes indigènes/tribaux (des projets de ce type sont prévus pour un groupe indigène au Brésil et les habitants d'un taudis en Afrique du Sud);
- traduire dans d'autres langues nationales et publier les textes OMS ci-après sur la réadaptation : "Promouvoir le développement des jeunes atteints de paralysie cérébrale" et "Directives pour la prévention des difformités dues à la poliomyélite".

7. a) **L'organisation préconise-t-elle des mesures ou des méthodes particulières en matière de santé ?**

Non.

b) **L'organisation a-t-elle des réserves particulières à formuler sur certaines méthodes de traitement ou certaines procédures sanitaires ?**

Non.

8. **Historique de l'organisation**

Inspirée par la pensée du journaliste français Raoul Follereau, l'organisation a été créée en 1961 par un groupe de personnes à Bologne. Elle est progressivement devenue une organisation nationale comptant des groupes officiels répartis dans toute l'Italie et dont les statuts ont été modifiés en 1970, 1972, 1974 et 1989. L'organisation est le membre fondateur de la fédération italienne des organisations non gouvernementales, Coordination des Initiatives populaires de Solidarité internationale (CIPSI), et elle encourage actuellement la création d'une fédération des organisations non gouvernementales internationales dans le domaine de la réadaptation. Elle est aussi l'un des membres fondateurs de la Fédération européenne des Associations contre la Lèpre (ELEP), ultérieurement devenue Fédération internationale des Associations contre la Lèpre (ILEP).

9. **Membres**

a) **Donnez la liste des organisations membres/affiliées, en indiquant pour chacune le pays d'implantation et le nombre total d'adhérents**

Soixante-deux personnes, principalement en Italie, incluant des membres fondateurs et des membres ordinaires et les représentants de groupes officiels.

b) **Les organisations membres ou affiliées versent-elles une cotisation à l'organisation ?**

Non.

c) **Existe-t-il d'autres types d'affiliation (membres individuels, membres associés, etc.) ?**

Oui, des supporters, des sympathisants et des groupes. Il y a 21 membres supporters et 58 groupes officiels (chaque groupe peut désigner deux représentants au maximum en qualité de membre ordinaire).

10. **L'organisation est-elle affiliée à une autre organisation non gouvernementale internationale ou à une organisation du système des Nations Unies ?**

Fédération internationale des Associations contre la Lèpre (ILEP)  
Union internationale des Associations Raoul Follereau (UIARF)

## 11. Adresse de tous les bureaux secondaires ou régionaux de l'organisation

Dr Daisy Kandathil  
Bureau régional de l'Asie  
21/A Takshila Buildings  
Mahakali Caves Road  
Andheri (East)  
Bombay, Inde

Tél./fax : + 91 22 836 3939

(Remarque : Ce bureau sera transféré dans un nouveau bâtiment à Bangalore (Karnataka, Inde) au début de 1996.)

Dr Giovanni Gazzoli  
Bureau régional pour l'Amérique centrale et australe  
Avenida Presidente Vargas  
Edif. Logum Ede  
Apt. 102-B  
Ondina - Salvador  
Bahia, Brésil

Tél./fax : + 55 71 245 5307

Deux autres bureaux régionaux, pour l'Afrique du Nord et du Sud, sont prévus. En outre, l'organisation a des représentants dans les pays suivants : Chine, Comores, Erythrée, Ghana, Guinée-Bissau, Inde, Mauritanie, Mozambique et Zimbabwe.

## 12. Structure

### a) Organes délibérants (conférence, organe directeur, comité exécutif, etc.)

L'Assemblée générale, composée de tous les membres fondateurs et ordinaires, approuve le budget d'ensemble et la stratégie générale.

Un organe directeur de neuf membres, élu par l'Assemblée générale, a autorité pour gérer les affaires ordinaires de l'organisation, et peut approuver les budgets pour les diverses activités proposées par le bureau du Directeur.

L'organe directeur désigne un Conseil exécutif de cinq membres qui traite des décisions urgentes et des affaires de routine.

Les décisions opérationnelles sont prises par le bureau du Directeur, composé des responsables des projets (Dr Sunil Deepak), du développement et de l'éducation (Professeur Antonio Landolfi) et de l'administration (Mme Anna Rosa Chiarini).

### b) Périodicité des réunions avec indication de la date à laquelle chaque organe s'est réuni pour la dernière fois

L'Assemblée générale se réunit deux fois par an; la dernière réunion a eu lieu les 27 et 28 mai 1995.

L'organe directeur se réunit une fois par mois.

Le Conseil exécutif se réunit au moins deux fois par mois.

### 13. Responsables

Nom et titre des membres du Conseil (les membres du Conseil sont bénévoles et non rémunérés)

Dr Enzo Venza	Président
Dr Enzo Zecchini	Vice-Président
M. Roberto Giorgetti	Coordonnateur de la Commission du Projet
M. Franco Falco	Coordonnateur de la Commission Développement et Education
Mme Monica Gregorio	Coordonnateur de la Commission Administration
Dr Fabio Nicolucci	
Mme Caterina Volpe	
M. Guido Barbera	
Mme Carla Camatel	

Au total, 25 personnes sont rémunérées au Siège et sept dans les bureaux régionaux. Des consultants rémunérés travaillent en outre comme représentants dans les pays et fournissent un appui technique aux programmes; leurs contrats vont de un à 24 mois.

### 14. Des représentants officiellement désignés ont-ils autorité pour parler au nom des membres sur des questions ayant trait aux buts déclarés de l'organisation ?

Oui.

### 15. Finances

Les rapports financiers pour 1992-1994 ont été communiqués au Secrétariat de l'OMS.

### 16. Publications

*Amici dei lebbrosi*, magazine d'information mensuel destiné au grand public, en italien.

*AIFO-Informazione*, bulletin bimensuel destiné aux groupes officiels, en italien.

*Documents sur la coopération sanitaire internationale*, publication scientifique annuelle contenant des articles sur des sujets intéressant la santé dans les langues originelles (anglais, français et portugais). Les numéros les plus récents portaient sur les mycoses et les actes d'un atelier international sur la réadaptation communautaire; un numéro sur le paludisme est en préparation.

Rapports de projets et d'ateliers, principalement en anglais, en italien et en portugais.

Monographies (principalement en italien) sur les pays en développement (les plus récentes sur les groupes indigènes au Brésil, au Cap-Vert et au Ghana; les religions dans le monde).

Jeux de diapositives, vidéocassettes, expositions de photographies avec des légendes en italien.

### 17. Documentation

Un exemplaire des statuts de l'organisation a été communiqué au Secrétariat de l'OMS.

= = =